

Avis voté lors de l'Assemblée plénière du 16 janvier 2013

Avant-projet de loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République

Déclaration du groupe des Personnalités qualifiées

Mme Grard : « D'abord, un grand merci, Monsieur le rapporteur, cher Xavier, d'avoir présenté un avis dont les recommandations, si elles sont retenues, enrichiront substantiellement ce projet de loi ô combien crucial de la « refondation de l'école de la République ».

Projet crucial car il concerne l'avenir de l'ensemble de notre jeunesse, donc l'avenir de notre pays tout entier.

Depuis longtemps, le Mouvement ATD Quart Monde répète qu'il est inacceptable que tant d'enfants entrent chaque année en sixième sans maîtriser la lecture, l'écriture et le calcul et que tant de jeunes sortent chaque année du système scolaire sans aucun diplôme. Enfin, cette aberration semble prise en compte. Enfin, notre société semble vouloir mettre fin à cette injustice et arrêter de se tirer une balle dans le pied, tant il est vrai que l'accumulation, année après année, du nombre de jeunes quittant l'école sans diplôme entraîne inexorablement la société toute entière vers le bas.

Récemment et pendant plus d'un an, à l'initiative du Mouvement ATD Quart Monde, une plateforme pour construire l'école de la réussite de tous les élèves a rassemblé les principaux syndicats de l'éducation, les trois fédérations de parents d'élèves, des mouvements pédagogiques et des familles ayant l'expérience de la grande pauvreté. Ensemble, ils ont élaboré des propositions politiques communes.

Je sais que les parents ayant participé aux réflexions de cette plateforme, alors qu'eux-mêmes gardent bien souvent un souvenir douloureux de leur propre scolarité, ces parents sont heureux de retrouver dans l'avis présenté aujourd'hui une grande partie de leurs propositions. Ils souhaitent vivement maintenant que le gouvernement, puis les députés et les sénateurs, donnent de la force à ces propositions en les intégrant dans le texte de loi lui-même.

Il s'agit en particulier des préconisations concernant :

- les conditions pour que l'école permette effectivement la réussite de tous les élèves ; tous, sans exception ;
- la pédagogie de la coopération qui repose sur la conviction que tous les enfants ont des potentialités pour apprendre des autres et pour apprendre aux autres ;
- l'objectif d'éradication de l'échec scolaire, qui doit remplacer l'objectif de 50 % de réduction car on ne pourra résolument pas se satisfaire d'une école qui laisserait délibérément de côté la moitié de ses élèves les plus en difficultés ;
- l'élaboration d'une véritable formation pour tous les enseignants, y compris une formation continue à des pédagogies innovantes.

Enfin, je voudrais parler des parents. La refondation de l'école de la République ne peut pas, et ne doit pas, oublier les parents ; elle n'aura lieu que si les parents y trouvent leur place, toute leur place, et tous les parents, sans exception. Comme le souligne l'avis, la place des parents et leur reconnaissance comme les premiers éducateurs de leurs enfants doivent vraiment être inscrites dans la loi et ne pas seulement figurer en annexe, comme c'est le cas actuellement.

Je voterai l'avis avec détermination ».

M. Aschieri : « Permettez moi d'abord de souligner combien, en un temps limité et dans une période chargée, nous avons pu produire un projet d'avis qui, à la fois, analyse l'avant-projet de loi, porte une appréciation sur ses principales dispositions mais aussi fait des propositions. Nous devons nous en féliciter et surtout féliciter notre rapporteur.

Cet avis est dans la ligne de ceux que nous avons votés précédemment et en particulier celui sur les inégalités à l'école : la plupart des approbations, critiques et propositions, en découlent; les mêmes sujets de débat et les mêmes différences d'approches s'y retrouvent. Je me réjouis d'un texte à la fois équilibré et sans complaisance. Je le voterai donc comme je l'avais fait pour ce précédent avis.

Mais je veux, au delà de cette appréciation globale, souligner trois points.

En premier lieu, je considère qu'il est indispensable aujourd'hui de redonner élan et dynamique à notre système éducatif et pour redonner cet élan, on a besoin d'affirmer des objectifs ambitieux : certes, ceux que propose la loi peuvent le sembler, puisqu'ayant déjà maintes fois été affirmés ; ils ne sont pas encore atteints, mais je regrette que, malgré tout, elle n'en affiche pas de véritablement nouveaux : dès lors que l'on accepte le maintien d'une part, d'échec, inéluctablement ce sont les mêmes qui vont en pâtir, les plus défavorisés, et ce sont les inégalités sociales qui vont continuer à jouer. De ce point de vue, l'avant-projet de loi me semble insuffisant.

Ensuite, je souhaite insister sur le rôle majeur de l'État, pas seulement en matière d'école, mais aussi plus largement en matière de formation professionnelle initiale : son rôle ne se limite pas à celui - central - de garantir l'égalité, il est aussi, grâce au service public, de se projeter dans l'avenir, d'assurer un équilibre des formations, de ne pas se limiter au court terme mais d'avoir à l'esprit que nous avons à former des jeunes qui vont travailler, dans une quarantaine d'années, dans des métiers qui évoluent de plus en plus vite et surtout dans un monde dont nul ne peut prévoir ce que seront les enjeux. Il est essentiel de ne pas minorer cette responsabilité.

Enfin, je veux reprendre une idée qui me semble parcourir tout l'avis : il n'y a pas de bonne réforme si elle n'est pas partagée par ceux qui devront la mettre en œuvre et si la confiance n'est pas présente. Les débats et les oppositions qui se manifestent sur certains des aspects du projet de loi sont sans doute le signe d'un déficit en ce domaine. Pour y remédier il n'y a pas de recette miracle mais des impératifs : se donner le temps et les moyens d'une concertation approfondie mais aussi respecter et valoriser les métiers de ceux qui sont sur le terrain, travaillent et font face aux difficultés. C'est ainsi que l'on pourra créer le cercle vertueux de la réussite pour tous ».